



Une nouvelle orientation du soutien médico-social à la CNMSS

Mis en ligne le **mardi 30 juin 2015**

Les pouvoirs publics se mobilisent à travers divers dispositifs, comme le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, la stratégie nationale de santé ainsi que la loi d'adaptation de la société contre le vieillissement, en fixant des objectifs destinés à lutter contre les vulnérabilités socio-économiques ou bien encore liées à l'âge et au handicap.



Malgré cette prise de conscience, encore trop d'assurés sociaux renoncent ou diffèrent certains soins, ce qui n'est pas acceptable dans notre société.

Consciente de ces enjeux, la CNMSS s'inscrit résolument dans ces orientations, par un renforcement et une adaptation de son Action Sanitaire et Sociale en faveur de ses affiliés les plus vulnérables et fragilisés en raison d'une situation économique dégradée, de l'âge, du handicap mais aussi du fait de difficultés liées à l'exercice du métier de militaire, tout en veillant à valoriser, promouvoir les dispositifs et à en simplifier l'accès.

De nouvelles prestations ou l'évolution de prestations déjà proposées vont être mises en place dans les prochains mois. N'hésitez pas à consulter le site Internet de la CNMSS, la rubrique des aides à domicile et secours ; vous y retrouverez toutes les informations sur le soutien dont vous pouvez bénéficier si vous êtes en difficulté, aidant familial ou proche d'une personne en grande dépendance.

VOIR AUSSI

- Consulter la rubrique des [Aides et secours](#)
- [Nous contacter](#)

Dernière mise à jour de l'article : 17/11/2015